

Infractions pénales en urbanisme

OBJECTIFS

- Connaître les droits de poursuites et sanction en urbanisme
- Savoir dresser un PV d'infraction
- Gérer la procédure pénale
- Obtenir l'exécution de la sanction

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pratique juridictionnelle du formateur
- Echanges d'expériences avec les participants
- Etudes de cas pratiques
- Exemples et commentaires en fonction de la jurisprudence

PUBLIC

- Personnel des services de l'urbanisme et/ou du contentieux des mairies
- Candidats pétitionnaires et constructeurs

DATES :

PARIS > 19-20 JANVIER 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

Les infractions en urbanisme

- Le préalable nécessaire du texte
- L'élément matériel de l'infraction
- L'élément intentionnel imposé
- Contraventions et délits

La répression des infractions urbanistiques

- Les personnes poursuivies
- Les causes d'exonération
- Le constat de l'infraction
- Les possibles auteurs des poursuites

La sanction de l'infraction

- Les règles du procès correctionnel
- Les sanctions civiles
- Les sanctions pénales
- La remise en état
- L'astreinte
- L'exécution d'office